Le projet de loi visant Ã protÃ©ger les Grands Lacs est adoptÃ© en deuxiÃ¨me lecture

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2013

Le projet de loi 6 - Loi de 2013 sur la protection des Grands Lacs, a Ã©tÃ© adoptÃ©Â en deuxiÃ¨me lecture par l'AssemblÃ©e lÃ©gislative de l'Ontario. Cette loi, si elle est votÃ©e, permettra de protÃ©ger les Grands Lacs pour les gÃ©nÃ©rations futures en veillant Ã leur propretÃ© et Ã leur santÃ© Ã©cologique. Le projet de Loi sur la protection des Grands Lacs fournira de nouveaux outils pour rÃ©tablir et protÃ©ger les lacs et crÃ©era un Conseil de protection des Grands Lacs ayant pour tÃ¢che de cerner les prioritÃ©s et de recommander des mesures pour concrÃ©tiser ces prioritÃ©s.

Le projet de loi 6 a Ã©tÃ© remis au ComitÃ© permanent des rÃ¨glements et des projets de loi d'intÃ©rÃªt privÃ© et devrait faire l'objet d'audiences publiques cet automne.

40 % des activitÃ©s Ã©conomiques du Canada ont lieu dans le bassin des Grands Lacs de l'Ontario et plus de 80 % des Ontariens obtiennent leur eau potable des Grands Lacs. Les Grands Lacs offrent le littoral d'eau douce le plus long au monde, soit plus de 11 000 kilomÃ¨tres en Ontario.

Environnement Ontario - 09-10-2013